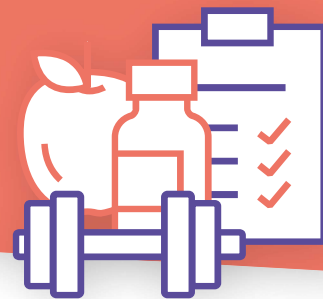


Promotion de la santé et prévention



Contexte

Promotion de la santé et prévention

- Promotion de la santé = renforcement de la santé individuelle.
- Prévention = réduction des facteurs de risque et prévention des maladies.

Fréquence des maladies

Un tiers des plus de 15 ans en Suisse souffre de maladies non transmissibles comme le cancer ou les maladies cardio-vasculaires. Environ 80 pour cent des coûts de santé sont causés par ces maladies non transmissibles.

Système de santé

Le système de santé suisse se concentre sur le traitement des maladies. Seuls 4 pour cent des coûts de santé sont consacrés à la prévention. Les investissements varient fortement d'un canton à l'autre.

Financement

Les mesures de prévention sont financées par la Confédération, les cantons, les communes, les organisations privées et par les impôts.

- L'assurance de base prend en charge certaines mesures de prévention (p. ex. vaccins, certains examens préventifs).
- En outre, tous les assurés versent chaque année 4,80 francs pour la promotion de la santé générale et la prévention. Ces fonds sont gérés par la fondation Promotion de la santé Suisse. Ils servent à financer différentes activités et projets.



Quel est l'impact des mesures de promotion de la santé et de prévention ?

Impact

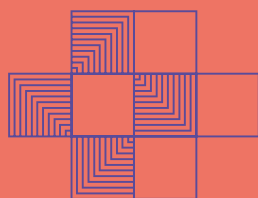
Selon l'Office fédéral de la santé publique, plus de 50 pour cent des maladies non transmissibles pourraient être évitées, atténuées ou retardées par une promotion de la santé et une prévention ciblées.

Le rapport coût-bénéfice

Des mesures de prévention efficaces peuvent coûter de l'argent dans un premier temps, mais elles permettent souvent de réduire les coûts de la santé à long terme. Les mesures de prévention vont toutefois beaucoup plus loin que la politique de santé. C'est dans des domaines tels que, entre autres, la sécurité des transports, la protection de l'environnement, la promotion du sport, les aliments sains, que se trouvent les plus grands leviers de la prévention.

Motivation des patients

Les patients sont souvent peu incités à investir dans la promotion de leur santé, car ils sont bien couverts en cas de maladie.



Promotion de la santé et prévention



Question directrice :

- **Comment renforcer la promotion de la santé et la prévention ?**

Sélection de **propositions de réforme** possibles

Renforcer la promotion de la santé et la prévention au niveau national

Le financement d'autres mesures de promotion de la santé et de prévention pourrait être réglé par la loi. Par exemple, par une **loi nationale sur la santé**. Cela permettrait d'ancrer l'importance de la prévention au niveau national et de créer les conditions cadres nécessaires. Parallèlement, les cantons perdraient des droits de décision. Une possibilité supplémentaire serait d'inclure **d'autres mesures préventives** dans l'assurance de base (AOS). Cela entraînerait des coûts plus élevés à court terme, mais permettrait de réaliser des économies à long terme dans le système de santé.

Renforcer les interdictions et les taxes

La Suisse réglemente moins fortement que d'autres pays la consommation et la vente de tabac et d'alcool. Des **mesures plus strictes** pourraient être introduites dans ce domaine (p. ex. prix plus élevés, moins de publicité) afin de rendre plus difficile tout comportement nuisible à la santé. Ces mesures pourraient toutefois restreindre les libertés individuelles et avoir un impact économique sur les entreprises concernées.

Renforcer les incitations à la promotion de la santé et à la prévention

Les cantons pourraient introduire un **budget global** pour les traitements ambulatoires. Cela motiverait les professionnels de la santé à promouvoir la santé et la prévention. Il existe toutefois ici un risque que des mesures de prévention axées sur le long terme et n'apportant aucun avantage financier à court terme soient supprimées.

